

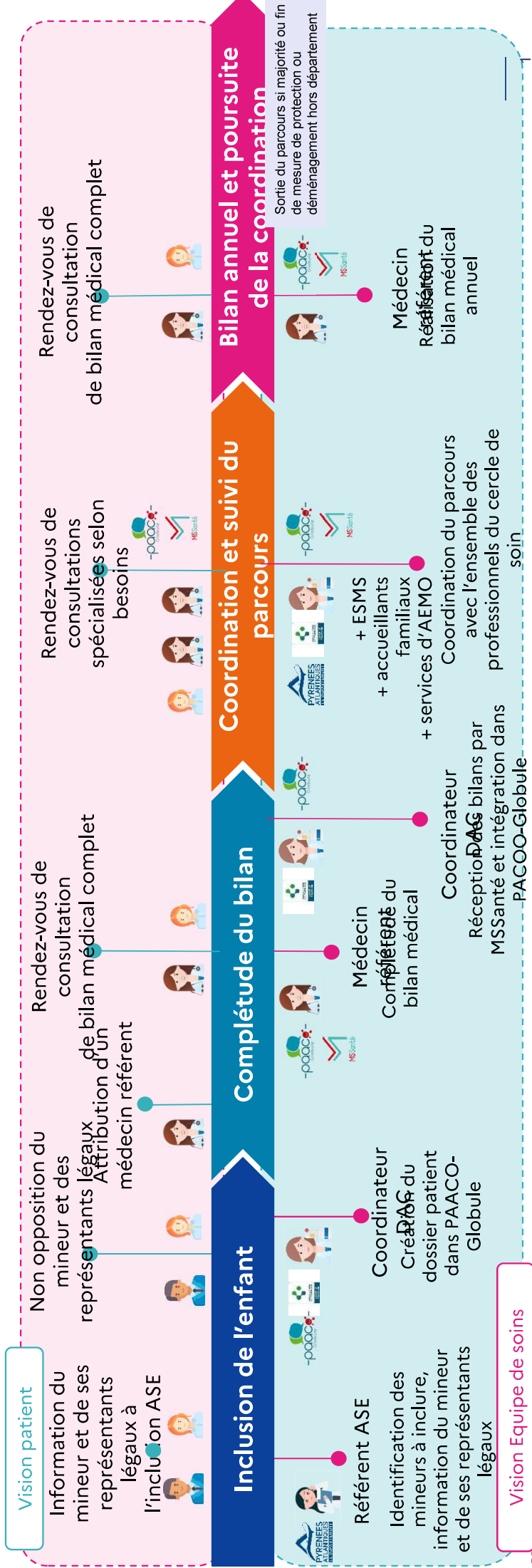
# Proposition Frise Parcours Patient



## 3. Parcours Santé protégée

- Coordination du parcours de santé des mineurs bénéficiant d'une mesure administrative ou judiciaire de la protection de l'enfance afin d'éviter une rupture dans le parcours de soins :
  - Garantir l'effectivité d'un bilan médical complet
  - Veiller à la mise en place des préconisations du médecin référent
  - S'assurer d'une actualisation annuelle du bilan par le médecin
  - Assurer le lien avec l'ensemble des professionnels intervenants

### Description du parcours



Vision Equipe de soins  
C2 - usage restreint